

FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
(Palissades, baraque et engins de chantier...)

Formulaire à remplir et à retourner **au moins 15 jours avant la mise en place de l'installation** par courrier ou à déposer au Service Technique 21 avenue du Général Leclerc – 95410 Groslay
Le pétitionnaire s'engage à se conformer à tous les règlements et textes en vigueur
(Demande d'autorisation du droit des sols au Service Urbanisme)

La demande ne vaut pas autorisation, toute occupation du domaine public avant la date de délivrance de l'arrêté de voirie engage la seule responsabilité du demandeur.

Les occupations du domaine public sont assujetties au paiement d'une redevance.

Vous êtes :

- PROPRIETAIRE A GROSLAY

Je soussigné Madame / Monsieur _____

Demeurant à l'adresse _____

Téléphone _____ Email _____

- UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE RÉALISER LES TRAVAUX

Raison sociale de l'entreprise _____

Nom & prénom du gérant _____

Adresse de l'entreprise _____

Téléphone _____ Email _____

Demande une autorisation de voirie pour l'installation de :

d'un engin de chantier d'une palissade de chantier d'une baraque de chantier

Demande pour la parcelle cadastrée section _____ n° _____

Se situant au n° _____ de la voie dite _____

Afin de (motifs des travaux) _____

Emplacement sur (barrer la mention inutile) CHAUSSEE TROTTOIR PLACE DE STATIONNEMENT

Pour le période du _____ au _____ inclus

Emprise du stationnement :

Longueur _____ m Largeur _____ Surface totale _____ m²

Observations : _____

La liste des concessionnaires à contacter vous sera fournie par le service technique.

Je soussigné, auteur de la présente demande, CERTIFIE exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles (articles R644-2).

Je m'engage également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée.

En cas de délivrance de l'autorisation sollicitée, je dégage entièrement par la signature de la présente, la responsabilité de la ville de GROSLAY si des accidents étaient provoqués, soit directement, soit indirectement par l'occupation citée plus haut.

Le montant de la redevance pour le stationnement provisoire d'engins (grues..) baraques de chantier, palissades de chantier est de 1 € /m2 /jour

A Groslay, Le _____

Signature